

PROCES VERBAL DE LA REUNION
Conseil municipal de la Commune de
Challes-les-Eaux (Savoie)
Du Mercredi 7 mai 2025
A 19 h 00

L'an deux mille vingt-cinq et le sept du mois de mai, les Conseillers municipaux de la Commune de Challes-les-Eaux, convoqués le trente avril deux mille vingt-cinq, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de REMY Josette, Maire de Challes-Les-Eaux.
Vingt-trois conseillers sont en exercice.

A l'ouverture de la séance, à dix-neuf heures,

Etaient présents : 18

ARSAC Thierry, BERLAND Mary, BILLARD Bernard, DELACHAT Françoise, ESTEVE Patrick, FRANCONY Christophe, GOUILLON Marie-Christine, GRUNENWALD Stéphanie, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, PALHEC PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, RICHARD Marc, THIVOLET Cécile, VERTHUY Jean-Michel, VEUILLET Robert et REMY Josette.

Pouvoirs : 5

CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert
GUERLINCE Caroline donne pouvoir à DELACHAT Françoise
HALLAY James donne pouvoir à REMY Josette
MARLIER Marie donne pouvoir à GRUNENWALD Stéphanie
MOREAU Vincent donne pouvoir à JACQUIER Jean-Yves

Votants : 23

Information DSP Camping

Family's Camping Le Savoy Bilan saison 2024 présenté par Cyprien COUELLE

Augmentation de 32% du chiffre d'affaires, soit 100 000 € de plus.

Nous avons eu un souci avec une agence d'intérim avec qui nous travaillons l'hiver, il y a eu des difficultés de paiement (facture de 30 à 40 000€). Elle a cessé son activité mais a réouvert sous un autre nom.

18 locatifs en hiver sont loués. Le paiement est réalisé directement par les entreprises pour les intérimaires, et nous avons rempli le camping avec eux. Toutefois nous avons eu une déconvenue avec le contrat EDF, ce contrat réglementé n'était pas avantageux pour nous entre 8 et 10 centimes le kWh en été, mais en hiver entre 40 et 52 centimes. La location aux ouvriers a bien rapporté mais mis à mal la trésorerie.

Les curistes représentaient environ 40 000€. Nous avons travaillé sur les touristes étrangers, et réalisé une très belle basse saison, en plus de nos groupes sportifs : le tir à l'arc, la moto, le football et le rugby... en juillet et août, le panier moyen a augmenté. Nous accueillons de plus en plus de familles. Nous sommes contents de cette dernière saison.

En positif une clientèle adorable.

Outre le problème de la facture Edf il y a aussi les prix des déchets en gestion directe, soit un budget d'environ 10 000€ par an. Il faudra trouver le moyen de réduire les déchets. Le plan d'eau fermé a été un point négatif pour les clients. Ils aiment les proximités des voies vertes et les commerces du centre-ville.

Mme le Maire précise que la baignade n'était pas interdite mais non surveillée.

Objectifs 2025 janvier et février une bonne communication et juillet août nous aurons des clients et beaucoup de groupes avec de la restauration. En attente de la clientèle de passage mais pour cela il faut du beau temps. Nous nous sommes inscrits comme camping acceptant la présence des animaux et cela plaît beaucoup et nous faisons un kit pour les accueillir. C'est une nouvelle clientèle même si c'est une niche.

Grosse opération de référencement pour être visible en ligne. Un travail sur la fidélisation : les clients reviennent et pour nous c'est une réussite ('avis client un 0,2 point en plus). Il est souvent plus facile de critiquer que de faire des remarques positives.

Nous travaillons aussi avec le Lyon Turin, et vu avec Mme le Maire pour avoir 2 offres d'entreprises pour les personnes qui travaillent sur ce chantier.

Notre rapport avec la commune se passe bien.

Nous avons travaillé avec le futur itinéraire vélo, cela va se développer et prendre son élan mais c'est très intéressant pour nous.

Jean-Pierre PASSIN il y avait un projet piscine ?

Cyprien COQUELLE c'est le coût qui ne nous permet pas de la faire et avant tout nous devons trouver de la trésorerie. Un petit groupe de jeunes a fait un trou dans le grillage et vient dans le camping. Ces jeunes sont connus des gendarmes. Ils courent et crient partout et tapent dans les portes. Mme le Maire propose de faire de la médiation avec les parents.

Reste aussi le problème de la consommation d'eau. Des réparations et des changements de certaines tuyauteries, ont été réalisées, mais le compteur tourne toujours. J'ai vu cela avec Guy LAMAZERE et nous avons relevé ensemble le compteur. Nous ferons des points pour savoir s'il n'y a pas d'autres fuites.

Mme le Maire remercie Cyprien COQUELLE pour la présentation du rapport d'activité 2024 de la DSP du Camping.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 2 avril 2025. Madame Françoise DELACHAT est désignée comme secrétaire de séance.

Foncier (Josette REMY)

202541 Régularisations foncières

Madame le maire informe le Conseil municipal de sa volonté de poursuivre les régularisations foncières sur la ville.

a) Acquisition

Lors de la cession d'un foncier bâti, il a été établi que le trottoir empiétait sur la propriété privée. Afin de régulariser cette emprise, il est proposé la cession à la commune d'une surface de 39 m² à l'Euro symbolique

Lieu-dit	Référence cadastrale	Surface (m ²)	Classement POS/PLU
Montée du château	F 471 (p)	39 m ²	UD
TOTAL SURFACE		39 m²	

b) Cession

Il a été établi qu'une parcelle communale empiétait sur la propriété de cristal habitat Afin de régulariser cette emprise, il est proposé la cession à Cristal Habitat d'une surface de 9 m² dédiée au périmètre de la fruitière à l'Euro symbolique

Lieu-dit	Référence cadastrale	Surface (m ²)	Classement POS/PLU
Pied devant	K n°316	9 m ²	UGce
TOTAL SURFACE		9 m²	

Mme le Maire ne prend pas part à la délibération,

Etaient présents : 17

Pouvoirs : 4

CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

GUERLINCE Caroline donne pouvoir à DELACHAT Françoise

MARLIER Marie donne pouvoir à GRUNENWALD Stéphanie

MOREAU Vincent donne pouvoir à JACQUIER Jean-Yves

Votants : 21

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0

- Approuve l'acquisition et la cession conformément aux tableaux ci-dessus pour un montant de 1€ /parcelle qui compte tenu de la modicité de la somme ne sera pas versé,
- Autorise Madame le maire à signer toute pièce afférente au dossier.

Etaient présents : 18

Pouvoirs : 5

CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

GUERLINCE Caroline donne pouvoir à DELACHAT Françoise

HALLAY James donne pouvoir à REMY Josette

MARLIER Marie donne pouvoir à GRUNENWALD Stéphanie

MOREAU Vincent donne pouvoir à JACQUIER Jean-Yves

Votants : 23

202542 Acquisition foncière

Madame le maire informe le Conseil municipal que pour permettre l'entretien d'une parcelle de bois, riveraine d'une parcelle communale cadastrée G n° 69, il est proposé d'acquérir la parcelle G n° 70, appartenant à l'ETAT par le ministère de l'éducation nationale au prix fixé par France Domaine

Lieu-dit	Référence cadastrale	Surface (m ²)	Classement POS/PLU
Les combes	G n°70	810 m ²	Ap
TOTAL SURFACE		810 m²	

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0

- Approuve l'acquisition de la parcelle G70 pour un total de 810 m² au prix fixé par France Domaine.
- Autorise Madame le maire à signer toute pièce afférente au dossier.

202543 Subvention à l'OPAC de la Savoie pour la réhabilitation des 6 logements rue du Docteur Vincent

Madame Josette REMY, Maire, informe le conseil municipal :

Vu le décret n°2001-1194 du 13 décembre 2001 pris en application de l'article L.302+7 du code de la construction et de l'habitation relatif aux dépenses exposées pour la réalisation de logements sociaux, déductibles du prélèvement opéré sur les ressources fiscales des communes.

Considérant que la commune souhaite diminuer le montant du prélèvement annuel auquel elle est assujettie au titre de la loi SRU en soutenant des projets de réalisation de logements en réhabilitation. L'OPAC de la Savoie a acquis à la demande de la commune et par préemption une maison rue du Dr VINCENT le 26/12/2022 ; le bâtiment comprenant 13 logements et l'OPAC 73 a relogé tous les détenteurs de baux en règle.

Un permis en réhabilitation a été déposé pour créer 6 logements aux normes, l'agrément a été délivré par l'ETAT le 19/07/2024.

Les travaux ont débuté en janvier 2025 et la livraison est prévue en mars 2026.

Le prix de revient de l'opération se répartit de la manière suivante :

RECAPITULATIF - PLS	HT	TVA	TTC
Total Charge Foncière	354 914,61	15 191,46	370 106,07
Total Bâtiment	1 029 926,93	65 292,69	1 095 219,62
Total Honoraires	94 764,66	9 476,46	104 241,12
Total Divers	22 194,09	2 219,41	24 413,50
TOTAL PRIX DE REVIENT	1 501 800,29	92 180,02	1 593 980,31
Frais financier	8 262,67	0,00	8 262,67
PRIX DE REVIENT TOTAL	1 510 062,96	92 180,02	1 602 242,98

Le financement de cette opération sans subvention commune serait le suivant :

FINANCEMENT	Montant de base	de soit en %
Prêt CDC PLS Foncier 2.61 % sur 50 ans	557 893,00	34,82 %
Prêt CDC PLS 2.61.% sur 40 ans	255 037,00	15,92 %
Prêt ACTION LOGEMENT PLS	225 000,00	14,04 %
FONDS PROPRES OPAC SAVOIE	564 312,98	35,22 %
TOTAL FINANCEMENT	1 602 242,98	100.00 %

Cela représente un apport en fonds propres de 94 000 € par logement. L'équilibre de cette opération n'est pas assuré.

La demande de l'OPAC est la suivante : une subvention communale à hauteur de 200 000 € permettant de réduire les apports en fonds propres de l'OPAC 73 à hauteur de 61 000 € par logement

FINANCEMENT	Montant de base	soit en %
Prêt CDC PLS Foncier 2.61 % sur 50 ans	487 893,00	30,45 %
Prêt CDC PLS 2.61.% sur 40 ans	325 037,00	20,29 %
Prêt ACTION LOGEMENT PLS	225 000,00	14,04 %
SUBVENTIONS COMMUNALE	200 000,00	12,48 %
FONDS PROPRES OPAC SAVOIE	356 050,31	22,22 %
TOTAL FINANCEMENT	1 602 242,97	100.00 %

Il est proposé de verser une subvention de **100 000 €** soit 16 667 € /logements, montant déductible des pénalités communes au titre de la loi SRU.

Cette aide est conditionnée au strict respect du permis de construire et des réglementations en vigueur.

Mme REMY, ne prend pas part au vote

Etaient présents : 17

Pouvoirs : 4

CICERO Gilles donne pouvoir à VEUILLET Robert

GUERLINCÉ Caroline donne pouvoir à DELACHAT Françoise

MARLIER Marie donne pouvoir à GRUNENWALD Stéphanie

MOREAU Vincent donne pouvoir à JACQUIER Jean-Yves

Votants : 21

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0

- Autorise le versement d'une subvention de 100 000 € pour l'année 2025 pour la création de 6 logements à l'OPAC 73.
- Autorise Mme Le Maire à signer tout document qui découlerait de sa mise en œuvre.
- Dit que les crédits nécessaires au 204 182 sont prévus au budget de la commune

Informations au Conseil municipal (Josette REMY)

202544 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Service	Nom entreprise	Ville	Objet du marché	Montant € HT	TTC	Date
ST	CEDEO	73490 LA RAVOIRE	Sel pour adoucisseur	484,50 €	581,40 €	27/03/2025
ST	GED EVENT	42230 ROCHE LA MOLIERE	Immatriculation remorque	93,00 €	111,60 €	27/03/2025
ST	GARAGE CHAMBERY VI	73290 LA MOTTE SERVOLEX	Réparations FIAT EG-886-KP	883,97 €	1 060,76 €	27/03/2025
ST	LA VITRERIE SAVOYARDE	73000 BARBERAZ	Bris de glace Espace Bellevarde porte entrée	1 350,00 €	1 620,00 €	27/03/2025
ECOLE	UGAP	38025 GRENOBLE	Support mural pour vidéoprojecteur	491,60 €	589,92 €	27/03/2025
ST	CIWEO	74410 SAINT-JORIOZ	Vêtements de travail Printemps/Été 2025	2 197,60 €	2 637,12 €	27/03/2025
ST	THERY ASSAINISSEMENT	38400 SAINT MARTIN D'HERES	Curage du ruisseau busé	2 650,00 €	2 915,00 €	27/03/2025
ENTRETIEN	SAVOIE HYGIENE	73700 BOURG ST MAURICE	Produits d'entretien	962,24 €	1 154,69 €	27/03/2025
MAIRIE	LYRECO	59318 VALENCIENNES	Fournitures administratives	524,34 €	629,20 €	28/03/2025
ECOLE	LACOSTE	84250 LE THOR	Fournitures 2024-2025 Classe #4	313,75 €	376,50 €	31/03/2025
CINEMA	ADDE	69140 RILLIEUX-LA-PAPE	Lampe Cinéma	960,27 €	1 152,32 €	01/04/2025
ECOLE	UGAP	38025 GRENOBLE	Complément commande Vidéoprojecteurs	1 257,45 €	1 508,94 €	01/04/2025
ST	SAVOY CLIM	73190 CHALLES LES EAUX	Dépannage climatisation CTM	876,29 €	1 051,55 €	01/02/2025
ST	SOVB	84310 MORIERES LES AVIGNON	Balais de balayeuse	511,72 €	614,06 €	03/04/2025
ST	BERTHELON ALARMES	73000 BARBERAZ	Système d'alarme intrusion de la Médiathèque	2 076,00 €	2 491,20 €	03/04/2025
ST	DEFIBRILLATEUR CENTER	63800 COURNON D'AUVERGNE	Electrodes pédiatriques Crèche	75,00 €	90,00 €	03/04/2025
ST	DEFIBRILLATEUR CENTER	63800 COURNON D'AUVERGNE	Maintenance du 6ème défibrillateur Stade de football	165,60 €	198,72 €	03/04/2025
PERISCOLAIRE	BOUCHERIE AYET	73190 CHALLES LES EAUX	Repas formation PSC le 16 04 2025	210,00 €	221,55 €	03/04/2025
ST	M2TP	73190 CHALLES LES EAUX	Location mini pelle Travaux Chemin du sous bois	700,00 €	840,00 €	04/04/2025
MAIRIE	SYNCHRO BUS	73000 CHAMBERY	Recharge carte OURA		48,00 €	04/04/2025
ST	M2TP	73190 CHALLES LES EAUX	Séparation Camping Commune	7 700,00 €	9 240,00 €	07/04/2025
ECOLE	MOSAIC	73330 BELMONT-TRAMONET	Renouvellement Appliance sécurisée SN210 Ecole	377,00 €	452,40 €	08/04/2025
MAIRIE	RUCHER DES ALLOBROGES	73800 PORTE DE SAVOIE	Piège sélectif	63,17 €	75,80 €	11/04/2025
ENTRETIEN	CI2P	73000 CHAMBERY	Vêtements de travail Service entretien	327,88 €	393,46 €	14/04/2025
PERISCOLAIRE	CI2P	73000 CHAMBERY	Vêtements de travail ATSEM	374,30 €	449,16 €	14/04/2025
ST	M2TP	73190 CHALLES LES EAUX	Regard AEP Stade	3 200,00 €	3 840,00 €	15/04/2025
MAIRIE	ACTION PEINTURE	73000 CHAMBERY	Réalisation de 2 sculptures Rond points		11 000,00 €	15/04/2025

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0

Prend acte du compte rendu des actes pris en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

202545 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales – marchés publics
 Extension pôle enfance, MAPA, attribué le 10/04/2025

Lot	Nom entreprise	Ville	Montant € HT	Montant TTC
LOT N°1 - TERRASSEMENT – VRD	GHERARDI TP	38660 LE TOUVET	85.330,00 €	102.396,00 €
LOT N°2 - GROS-OEUVRE	ALPINE MACONNERIE ET RENOVATION	73200 ALBERTVILLE	171.955,67 €	206.346,80 €
LOT N°3 - ETANCHEITE	GONCALVES FRERES ETANCHEITE	73800 CHIGNIN	29.839,25 €	35.807,10 €
LOT N°4 - MENUISERIES METALLIQUES	METALLERIE ROLLAND	38890 SAINT-CHEF	61.699,00 €	74.038,80 €
LOT N°5 - MENUISERIES INTERIEURES,	JEROME DURAND - MENUISERIE SAVOISIENNE	73200 GILLY SUR ISERE	47.947,32 €	57.536,78 €
LOT N°6 - CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS	BENER	73540 LA BATHIE	31.000,00 €	37.200,00 €
LOT N°7 - CHAPES - CARRELAGES - FAIENCES	CRC	73100 GRESY SUR AIX	11.168,80 €	13.402,56 €
LOT N°8 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	ETABLISSEMENTS BAILLY	38170 SEYSSINET	20.500,00 €	24.600,00 €
LOT N°9 - PLAFONDS SUSPENDUS	EURO CONFORT MAINTENANCE	38400 SAINT MARTIN D'HERES	13.194,00 €	15.832,80 €
LOT N°10 - PEINTURES INTERIEURES	CHM ENTRETIEN	38600 FONTAINE	11.026,16 €	13.231,39 €
LOT N°11 - ENDUITS DE FACADE	EURL PARETI	38660 LE TOUVET	24.450,37 €	29.340,44 €
LOT N°12 - SERRURERIE	ACGP CACI TOITURES ET TERRASSES	38600 FONTAINE	9.681,09 €	11.617,31 €
LOT N°13 - PLOMBERIE - CVC	CISEPZ	38100 GRENOBLE	100.169,45 €	120.203,34 €
LOT N°14 - ELECTRICITE	BEE 73	73000 BARBERAZ	70.700,00 €	84.840,00 €
LOT N°15 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	SOLTELIS	74960 MEYTHET	21.903,08 €	26.283,70 €
TOTAL			710.564,19 €	852.677,02 €

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0

Prend acte du compte rendu des actes (marchés publics) pris en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

202546 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales – subventions

Dans le cadre du dispositif Aides 2025

1 – Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région, le 8 avril 2025
Renfort vidéoprotection et installation d'un déport de notre système de visionnage à la gendarmerie de Challes-les-Eaux : 38 050€HT
pour une subvention demandée de 50% soit 19 025€

2 - Un dossier de demande de subvention a été déposé au titre du DGD auprès de l'Etat - Direction régionale des affaires culturelles, le 18 mars 2025
Matériel informatique : 8 365€ HT
Matériel audiovisuel : 1 117€ HT
Connectique (Wifi, filaire, RFID) : 1 858€ HT
Soit un coût d'équipement total de 12 740€ HT pour une subvention demandée de 50% soit 6 370€

3 - Deux dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc, le 30 avril 2025

- Informatisation et services liés à la gestion informatisée de la bibliothèque ou du réseau de lecture publique : le projet vise à acquérir 5 ordinateurs, dont 2 équipés de bras de support écran, et un compteur de fréquentation de la structure, pour un coût prévisionnel de 6 671 € HT.
- Développement du numérique : création de services numériques innovants en bibliothèque : Le projet vise à acquérir 3 ordinateurs, dont 2 postes tout en un accès public, 1 poste public pour la médiation numérique et l'installation d'un wifi sécurisé, pour un coût prévisionnel de 10 274,60 € HT.

Soit un coût d'équipement total de 16 945,60€ HT pour une subvention demandée de 30%

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Pour :	23
Contre :	0
Abstention :	0

Prend acte du compte rendu des actes (subventions déposées) pris en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales

Coût unitaire du berceau 7 500€ à peu près équivalent que la participation qui peut être demandée par des structures privées

400€ par AM

39 000 repas et 5€/repas et participation de la commune de 200 000€ sur le restaurant scolaire

Médiathèque 239 000€ de dépenses pour 22 000€ de produits pour 1 024€ soit 210€ par adhérents

Mais sans prendre en compte l'investissement

Robert VEUILLET ce n'est pas du déficit pour moi

Mme Le Maire précise que c'est le coût du service rendu à la ville, le déficit est une compensation du service pour les habitants.

Robert VEUILLET globalement c'est un maintien du pouvoir d'achat des habitants

Mme le Maire c'est la raison pour laquelle les tarifs des services périscolaires n'ont pas été augmenté depuis le début du mandat.

Thierry ARSAC je ne peux pas considérer que la police municipale ne rapporte rien à la ville, leur travail et leur présence permet à la ville de faire des économies.

Robert VEUILLET il faut demander la gratuité des transports en commun à Grand Chambéry

Information sur le tirage au sort des jurés d'assises qui a eu lieu à 10 heures ce matin

Mme le Maire donne lecture de la liste aux élus.

N° Bureau Vote	Nom Prénoms	Nom Marital	Rue
3	BIMET Claude	Ep. BOUDET	311 rue Georges Clémenceau
3	CALLET Marjorie		205 Rue de la Viager
2	CHADEAU Carole Elisabeth		Chemin Saint Vincent
1	CHAVASSE RIONDET Bernadette Geneviève	Ep. PONS	297 rue Joseph Dénarié
2	CHEVALLIER Sarah Marguerite Janine		88 Rue du Stade
1	CHURKIN Louba		251 Avenue des Thermes
4	GARNIER Laure Daniele Alexa		Clos des Chassettes
4	GARREAU Frédéric Michel Joseph		13 Clos des Chassettes
2	HUE Denis Louis Yvon		86 A allée Beauséjour
2	LAUDOU Angélique Renée Laure	Ep. LETROSNE	294 Rue du Docteur Raugé
4	MARONNAT Fabien David Rodolphe		554 Chemin des Drouilles
4	PAPEGAY Michelle	Ep. EHNÉY	17 Clos des Chassettes
4	PASSET Nicolas		150 Chemin des Chassettes
2	PATOCKI Colette		Rue de l'Artisanat
3	PERRIN Catherine Pierrette Georgette		36 avenue Béatrice de Savoie

Information sur la mutuelle communale

Mme Marie-Christine LOPEZ explique l'appel à partenariat qui a été lancé par le CCAS le 10 avril 2025. Les propositions ont été comparées. C'est Entrenous qui a été choisie pour sa proximité. Il y aura une réunion publique et des permanences auprès des habitants de la ville.

Robert VEUILLET précise qu'il y aura aussi la possibilité d'adhérer à la mutuelle Entrenous régionale.

Mme Marie-Christine LOPEZ cette mutuelle est surtout demandée par les personnes âgées et les jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

Fait à Challes-les-Eaux, le

Madame le Maire,

Josette REMY



Le Secrétaire de séance,

Françoise DELACHAT

Questions diverses

Présentation des budgets et des coûts des différents services de la ville

118 - CRECHE			
Dépenses_2024		Recettes_2024	
011 - Charges à caractère général	40 300,80 €	013 - Atténuations de charges	6 999,23 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	528 020,52 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	98 300,48 €
		74 - Dotations et participations	225 809,50 €
Total Dépenses_2024	568 321,32 €	Total Recettes_2024	331 109,21 €
32 berceaux	237 212,11 €	cout unitaire	7 412,88 €

119 - RPE			
Dépenses_2024		Recettes_2024	
011 - Charges à caractère général	8 132,33 €	013 - Atténuations de charges	15 490,56 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	52 705,22 €	74 - Dotations et participations	29 386,88 €
Total Dépenses_2024	60 837,55 €	Total Recettes_2024	44 877,44 €
39 assistantes maternelles	15 960,11 €	cout unitaire	409,23 €

313 - RESTAURANT SCOLAIRE			
Dépenses_2024		Recettes_2024	
011 - Charges à caractère général	172 451,60 €	013 - Atténuations de charges	6 257,79 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	229 580,27 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	187 257,30 €
Total Dépenses_2024	402 031,87 €	Total Recettes_2024	193 515,09 €
39000 repas	208 516,78 €	cout unitaire	5,35 €

314 - GARDERIE PERISCOLAIRE			
Dépenses_2024		Recettes_2024	
011 - Charges à caractère général	7 661,84 €	013 - Atténuations de charges	829,55 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	171 286,21 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	37 412,90 €
		74 - Dotations et participations	107 491,44 €
Total Dépenses_2024	178 948,05 €	Total Recettes_2024	145 733,89 €
37233 heures de garderie	33 214,16 €	cout unitaire	0,89 €

466 - MEDIATHEQUE			
Dépenses_2024		Recettes_2024	
011 - Charges à caractère général	54 004,94 €	013 - Atténuations de charges	15 848,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	185 788,67 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 256,00 €
		75 - Autres produits de gestion courante	750,00 €
Total Dépenses_2024	239 793,61 €	Total Recettes_2024	22 854,00 €
1024 adhérents	216 939,61 €	cout unitaire	211,86 €

510 - POLICE MUNICIPALE			
Dépenses_2024		Recettes_2024	
011 - Charges à caractère général	23 907,47 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	104 289,54 €		
Total Dépenses_2024	128 197,01 €		

617 - VIE CULTURELLE			
Dépenses_2024		Recettes_2024	
011 - Charges à caractère général	57 248,31 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	28 990,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 437,96 €		
65 - Autres charges de gestion courante	15,00 €		
Total Dépenses_2024	59 701,27 €	Total Recettes_2024	28 990,00 €
1963 places de spectacles	30 711,27 €	cout unitaire	15,65 €



202541	7 mai 2025	Régularisations foncières
202542	7 mai 2025	Acquisition foncière
202543	7 mai 2025	Subvention à l'OPAC de la Savoie pour la réhabilitation des 6 logements rue du Docteur Vincent
202544	7 mai 2025	Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales
202545	7 mai 2025	Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales – marchés publics
202546	7 mai 2025	Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales - subventions